



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 décembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI seize décembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Marion BARRAUD, Didier MULLER à Christine DULAC ROUGERIE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Mme Valérie BERNARD arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile AUDET)

Mme Anna AUBOIS arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pierre SABATIER)

M. Rémi CHABRILLAT arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Thomas WEIBEL)

Mme Catherine PINET-TALLON arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile LAPORTE)

Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI

Rapport N° 63

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Ne prend pas part au vote : Wendy LAFAYE en tant que membre à titre personnel de la Fédération des étudiants d'Auvergne

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions (montant total de 22 220 euros) suivantes :

WORLD TOP ESN CLERMONT : 3 000 euros

L'association « WorldTop ESN Clermont », créée en janvier 2005, a pour but de contribuer à rendre l'environnement clermontois propice à une bonne intégration des étudiants étrangers. Elle revendique 800 adhérents et fonctionne grâce à l'investissement de 30 bénévoles et 20 familles clermontoises l'accompagnent.

Elle travaille sur deux axes principaux qui permettent la naissance d'amitiés internationales pérennes, d'une part, l'organisation de manifestations culturelles, solidaires et ludiques où le français est systématiquement utilisé et, d'autre part, le parrainage par des familles volontaires.

L'association « WorldTop ESN Clermont » organise ainsi une vingtaine de manifestations par an qui regroupe à chaque fois 60 à 180 étudiants, notamment des accueils en gare, des cafés des langues, des bourses aux objets ou bien encore des sorties découvertes de notre environnement. Cette association est devenue un acteur majeur de la vie étudiante clermontoise.

Pour réaliser ses projets, l'association « WorldTop ESN Clermont » sollicite le soutien financier de la Ville de Clermont-Ferrand pour 3 000 euros ainsi que le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (3 500 euros) et une mise à disposition de locaux du Centre d'Information Europe Direct.

En raison de l'investissement de l'association « WorldTop ESN Clermont » auprès des étudiants étrangers, de sa volonté de faire rayonner la Ville bien au-delà de nos frontières nationales, il est proposé de répondre favorablement à l'ensemble des sollicitations.

NEON : 1 000 euros

Les membres de l'association « Néon » créée en décembre 2009 sont tous des étudiants issus de l'UFR Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Le but de cette association est d'organiser des manifestations culturelles autour de la lecture et de l'écriture, de recueillir et de publier des textes.

L'association « Néon » organise notamment chaque année des lectures publiques en lien avec le CROUS qui s'adressent à tous les étudiants de l'Université Clermont Auvergne sans distinction de filière.

Elle a mis en place depuis plusieurs années des ateliers d'écriture spontanée qui réunissent sur des cycles de 8 à 10 séances une centaine d'étudiants. Elle est accompagnée pour leur mise en place par une intervenante de l'association les ateliers de la plume qui intervient dans ce domaine depuis plus de 15 ans dans toute la France et au Québec.

Devant le vif succès rencontré par ces ateliers, l'association « Néon » souhaite maintenir ces ateliers d'écriture spontanée pour la prochaine année universitaire et offrir à plus d'étudiants la possibilité de découvrir leur potentiel créatif, de s'exprimer en toute liberté et de rencontrer des étudiants d'horizon très divers.

Pour financer son projet, l'association « Néon » sollicite l'appui financier de 1 000 euros de la collectivité. Par ailleurs, l'association « Néon » sollicite financièrement le FSDIE de l'UCA (142 euros), le CROUS (954 euros) et des mécènes privés (650 euros).

CINE FAC : 2 000 euros

L'association « Cinéfac » a pour objectif principal de développer les activités culturelles, notamment cinématographique en milieu universitaire. Elle promeut l'éducation à l'image et la valorisation du patrimoine cinématographique et propose des diffusions cinématographiques hebdomadaires durant toute l'année universitaire. Ces projections sont l'occasion de faire venir sur Clermont-Ferrand des réalisateurs, des journalistes spécialisés et des acteurs afin d'enrichir les échanges avec le public.

Ce travail de fond s'accompagne d'un volet formation aux métiers du cinéma, notamment dans le domaine de la projection. Ainsi, depuis sa création, 160 étudiants ont pu valider un CAP opérateur projectionniste et 90 d'entre eux ont trouvé un emploi dans les métiers du cinéma. Cela représente plus de 900 films diffusés, 115 000 entrées et 600 bénévoles formés. Développant les partenariats sur le territoire, l'association travaille beaucoup avec le cinéma Le Rio, l'association Sauve qui peut le Court métrage et la T2C.

Son budget global est de 43 485 euros et elle sollicite la Ville à hauteur de 2 000 euros. L'association « Ciné Fac » est également soutenue par la Ville via le dispositif Citéjeune. Les autres sources de financements de l'association « Ciné Fac » sont principalement le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (10 000 euros), le CROUS (2 500 euros) et de la billetterie (2 710 euros).

PANTA RHEI, BUREAU DES ETUDIANTS DE PHILOSOPHIE : 140 euros

L'objet principal de l'association « PANTA RHEI, bureau des étudiants de philosophie » est de promouvoir le département de philosophie dans l'université et en dehors. Elle organise des événements et des ateliers afin de favoriser l'échange entre les étudiants et d'encourager les discussions et réflexions sur le plan philosophique, culturel, politique ou artistique.

Cette année, l'association « PANTA RHEI, bureau des étudiants de philosophie » souhaite éditer le 8^{ème} numéro de son journal le CIRON publié à 400 exemplaires. Ce journal permet à tous les étudiants de philosophie, et plus largement de l'Université Clermont Auvergne, de s'exprimer. C'est un espace libre d'expression littéraire, artistique et scientifique. Il sera disponible dans toutes les bibliothèques universitaires du site clermontois.

Elle demande donc le soutien financier de la collectivité à hauteur de 140 euros sur un budget global de l'action de 420 euros. Les autres sources de financement sont le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (140 euros) et le CROUS (140 euros).

SOCIÉTÉ POUR L'ÉVÉNEMENT CLERMONTOIS RÉUNISSANT L'ENSEMBLE DES TUTORATS SANTÉ : 500 euros

Les fédérations de filières des études de santé (médecine, pharmacie, sage-femme, odontologie et kinésithérapie) ont choisi la Ville de Clermont-Ferrand pour l'organisation de leur 11^{ème} week-end tutorat national. La confiance accordée aux étudiants de la faculté de Clermont-Ferrand, est l'opportunité de construire l'attractivité de la Ville et de mettre en avant la qualité de son accueil.

Cette manifestation, organisée par l'association « société pour l'événement clermontois réunissant l'ensemble des tutorats santé », accueillera 370 étudiants de santé de France et outre-mer dont 80 étudiants clermontois. Des formations sur notamment le bien-être étudiant, l'adaptation des tutorats face aux réformes seront proposées aux congressistes ainsi que des conférences et débats pour partager idées et innovations.

La demande de l'association « société pour l'événement clermontois réunissant l'ensemble des tutorats santé » porte sur un soutien financier de 500 euros. Le budget global de la manifestation s'élève à 59 753 euros financé principalement par de la billetterie 22 010 euros, le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (13 750 euros) et du mécénat privé.

FÉDÉRATION CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE : 4 000 euros

La fédération contre la précarité menstruelle a pour objectif de lutter contre la précarité menstruelle des étudiantes en mettant en place des distributeurs de protections périodiques gratuites et en proposant des actions de sensibilisation sur les sites de l'Université Clermont Auvergne et du CROUS Clermont-Auvergne.

La précarité menstruelle est un problème qui touche la majorité de la population étudiante et représente un frein à la poursuite des études supérieures dans de bonnes conditions.

La démultiplication du dispositif participera donc à réduire ces inégalités et à sensibiliser un large public à ce sujet.

Des actions de sensibilisation autour des règles et des protections hygiéniques seront organisées en rotation sur les lieux d'implantation des distributeurs. Des professionnels de la santé, des personnels du SSU accompagnés de bénévoles animeront ces temps d'échange. A cette occasion il est envisagé des distributions gratuites de protections périodiques réutilisables afin de favoriser la transition vers des solutions plus durables d'un point de vue environnemental tout comme économique.

La fédération contre la précarité menstruelle ambitionne d'installer 4 distributeurs cette année (faculté de lettres, école de droit, pôle tertiaire et cité universitaire Dolet).

La Ville de Clermont-Ferrand est sollicitée à hauteur de 4 000 euros sur un budget global de 22 864 euros. Le FSDIE de l'UCA finance également ce projet (10 000 euros) ainsi que le CROUS Clermont Auvergne (8 000 euros).

ASSOCIATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CLERMONT 2021 : 500 euros

L'association nationale des étudiants en pharmacie de France (ANEPF) souhaite organiser à Clermont-Ferrand leur assemblée générale annuelle 2021 dans les locaux de la faculté de médecine et de droit. Cette assemblée consiste à réunir 350 étudiants en pharmacie venant des 24 facultés de France afin de rendre les étudiants acteurs dans la mise en place des changements des études en pharmacie et de leur permettre de se former sur différents thèmes tels que l'avenir du métier en pharmacie, les sujets de santé publique...

Cette action est organisée par « l'association assemblée générale de Clermont 2021 » constituée d'étudiants engagés dans la vie associative. Elle proposera, également, des formations sur différents thèmes sous forme d'ateliers pour permettre la rencontre et la cohésion de ces étudiants.

Pour mettre en place cette manifestation, « l'association de l'assemblée générale de Clermont 2021 » sollicite la participation financière de la Ville pour un montant de 500 euros sur un budget

de 44 730 euros. Le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne soutient l'association à hauteur de 14 000 euros.

CESAM : 1 080 euros

L'association « Césam » a pour objet de favoriser la vie étudiante à l'École supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM) par l'intégration des étudiants au sein de l'école et de la ville, les échanges culturels entre écoles sur le plan national et international et l'organisation d'événements et d'activités.

Une cellule d'écoute a été mise en place par les bénévoles de l'association pour accompagner au mieux les étudiants de l'école faisant face à des situations de violence, de discrimination, ... ou qui, traversant un moment difficile, ont besoin d'être écoutés.

L'association « Césam » souhaite développer cet outil et mettre également en place un cycle de conférences publiques pour sensibiliser la communauté étudiante aux problématiques des rapports de domination qui peuvent être à l'œuvre dans les questions de sexisme, racisme, ... Ces conférences seront assurées par des psychologues, sociologues, artistes dans l'amphithéâtre de l'ESACM. Après chaque conférence un temps d'échange est prévu entre les intervenants et les membres de la cellule d'écoute pour contribuer à la formation des écoutants.

Le projet de cycle de conférence est soutenu financièrement par l'ESACM (1 100 euros) et le CROUS (1 079 euros) et la ville de Clermont-Ferrand propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 080 euros.

ASSOCIATION CLERMONTOISE DU TUTORAT POUR LES ÉTUDES DE SANTÉ : 6 000 euros

Le tutorat clermontois est reconnu comme l'un des premiers de France en nombre d'étudiants et l'un des meilleurs par les pourcentages de réussite à l'examen de fin de première année. Il est également reconnu comme une démarche permettant à tous les étudiants d'avoir accès à un tutorat de qualité sans devoir passer par une offre de tutorat privé dont les frais d'inscription atteignent un minimum de 2 000 euros pour l'année, contre 60 euros par l'Association Clermontoise du Tutorat pour les Études de Santé (ACTES). Cette dernière aide sans discrimination les étudiants de santé à la validation de leur année d'étude par la solidarité étudiante.

Les voies d'accès aux études de santé évoluent. Les responsables associatifs étudiants du site clermontois ont décidé de s'unir en une association, regroupant l'ensemble des dispositifs de tutorat des cinq filières de santé, pour être davantage reconnu notamment dans les instances nationales.

Avec 450 tuteurs bénévoles et 2 000 tutorés, l'Association Clermontoise du Tutorat pour les Études de Santé confirme sa première place en France. Elle représente surtout une évolution pilote en France, évolution suivie de très près par de nombreuses universités. C'est un acteur majeur de la vie étudiante clermontoise mêlant intérêt social, réussite pédagogique et engagement citoyen.

Le budget global prévisionnel de l'association est de 98 840 euros pour l'année universitaire 2020-2021. Le soutien financier de la Ville de Clermont-Ferrand est sollicité à hauteur de 6 000 euros. Sa principale source de financement reste les inscriptions des tutorés (70 103 euros).

En raison de l'intérêt que représente l'Association Clermontoise du Tutorat pour les Études de Santé auprès des étudiants en étude de santé de Clermont-Ferrand, et de son travail, il est proposé de répondre favorablement à sa demande pour un montant de 6 000 euros.

FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS D'AUVERGNE : 4 000 euros

La Fédération des Étudiants d'Auvergne (la FédEA) créée en 2014, fédère plusieurs associations étudiantes avec le double objectif, d'une part, de représenter, défendre les droits et les intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels des étudiants et, d'autre part, de concevoir et gérer des services, projets ou outils visant à répondre aux besoins des étudiants via le développement de leurs associations.

A travers ses actions, la Fédération des Étudiants d'Auvergne propose des services aux associations étudiantes et à leurs membres, elle sensibilise les étudiants aux enjeux de la citoyenneté (participation aux élections aux conseils du CROUS, des établissements d'enseignement supérieur...), de santé et de solidarité.

L'objet de cette subvention exceptionnelle d'urgence est la constitution et la distribution de colis contenant des denrées alimentaires de longue conservation et des produits frais aux étudiants les plus en difficultés. La situation de beaucoup d'étudiants s'est aggravée ces derniers mois avec notamment l'impossibilité de trouver de petits emplois afin de subvenir à leurs besoins premiers. La Fédération des Étudiants d'Auvergne propose de distribuer en urgence des colis afin de lutter contre la précarité alimentaire des étudiants. Chaque colis serait remis contre une participation de 2 euros pour tous les étudiants ou gratuitement pour les étudiants inscrits à leur nouvelle épicerie solidaire.

Pour mener à bien cette action, dont le budget prévisionnel total est estimé à 20 846 euros pour le mois de décembre, la Fédération des Étudiants d'Auvergne sollicite notamment le soutien financier du FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (4 846 euros), du Crous Clermont Auvergne (2 500 euros), du mécénat (4 000 euros) et le soutien financier de la Ville à hauteur de 8 000 euros.

En raison de l'investissement de la Fédération des Étudiants d'Auvergne et de l'urgence de la situation, il est proposé de soutenir ce projet en allouant une subvention exceptionnelle de 4 000 euros.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 DEC. 2020

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiante,
Réseaux international des villes Michelin,
Affaires européennes et Relations internationales

Jérôme AUSLENDER

